

VISITE DE L'HÔPITAL MIXTE AUVERT par M.GAUD, DIRECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUES

Quelques jours après l'ouverture de l'Hôpital M. Gaud procède à une visite générale en compagnie des généraux Marquis et Caillaux, de MM. Besson, adjoint civil, du Dr Chapuis, directeur de l'hôpital, du Dr du Mazel, directeur adjoint du Service de la Santé ; des colonels Potet, directeur du Service de Santé militaire, Laquiège, directeur régional du Service de Santé militaire, du médecin capitaine Robert, médecin-chef par intérim de l'Hôpital militaire, du médecin capitaine Juliard, du médecin lieutenant Cazal, des médecins militaires de la garnison ; du personnel médical de l'Hôpital civil : le chirurgien Buzon, la doctoresse Roule ; du major de la garnison, le colonel Pietri ; des architectes Bousquet et Debroise, etc ...

Après inspection de l'hôpital militaire qui fonctionne normalement depuis le 1er janvier, on visita la partie affectée aux civils, encore en période d'installation de semaine dernière.

Les services généraux sont installés, la cuisine fonctionne ainsi que les différents services de pharmacie et laboratoire.

Dans les salles de malades, nous trouvons dix hospitalisés dans le service de la chirurgie, douze dans les pavillons de la médecine générale et trois dans le pavillon de la Maternité. Ce dernier pavillon heureusement transformé est clair, propre, presque coquet avec ses garnitures de fleurs prodiguées un peu partout, par Madame Bordenave sage-femme et maîtresse de céans.

Après cette visite générale, le Directeur du Service de Santé reçoit les représentants de la presse locale et fait les déclarations suivantes:

« L'ancien hôpital Auvert comme les hôpitaux militaires de Rabat, Meknès , Oujda répondait à la conception Liautey, c'est-à-dire de la période de pacification, où l'élément militaire dans beaucoup de villes prédominait sur l'élément civil et où le nombre des hospitalisés militaires était toujours plus nombreux que celui des civils ; aujourd'hui la pacification est terminée, nous rentrons dans une période normale, imposant une conception nouvelle dans l'organisation et l'administration des hôpitaux ; comme en France dans les nouvelles formations, les hôpitaux sont administrés par des civils avec des annexes affectées au traitement des militaires.

C'est la formule adoptée à Fez, comme à Agadir, Casablanca, Port-Lyautey. Pour l'instant à Fez, l'annexe militaire est plus conséquente que la partie principale en raison des effectifs militaires particulièrement importants dans notre région ; par la suite les rôles se renverseront probablement avec le peuplement de votre pays.

Ce nouveau-né - votre hôpital civil - n'est évidemment pas complet ; il y manque bien des choses ; c'est ainsi que vos contagieux sont hospitalisés dans les bâtiments militaires en attendant la construction d'un pavillon spécial pour les contagieux civils.

Il faut également prévoir quelque chose pour les tuberculeux ; nous n'en sommes plus aux méthodes d'autrefois où ces malades attendaient leur guérison dans un sanatorium c'est-à-dire à la campagne; aujourd'hui le traitement des tuberculeux relève de différents services de médecine, chirurgie, bactériologie, radiothérapie, etc. la cure d'air n'apparaît que comme un complément de traitement médical et c'est pour cela qu'il faudra pour ces malades envisager un sanatorium ou une maison de convalescence en montagne.

Si votre service de radiographie est pourvu des appareils les plus perfectionnés dont le coût n'est pas inférieur à cent quarante mille francs, il sera particulièrement utile d'y adjoindre un service de Radiumthérapie et d'Électrothérapie. Nous espérons pouvoir réaliser ce programme l'année prochaine.

Une maternité est prévue dans votre nouvel hôpital, elle doit être isolée tout en étant rapprochée du pavillon de la chirurgie, son emplacement envisagé se trouve dans la partie nord-est de l'hôpital.

Nous prévoyons une maternité de dix-neuf lits : une chambre commune de six lits, quatre chambres particulières à un lit, trois chambres à deux lits et trois chambres isolées pour malades infectées. Ce chiffre de dix-neuf lits nous paraît suffisant pour l'instant, si nous nous en référons aux statistiques de l'ancienne maternité Andrée Saint où le maximum des lits occupés fut de dix-sept avec trente-cinq accouchements par mois.

Il importe que les parturientes ne se sentent pas abandonnées et qu'elles voient auprès d'elles la présence constante de la sage-femme attachée à la maternité, ce qui nous obligera à envisager la construction de quelques dépendances indispensables.

C'est M. Bousquet, auteur des plans de l'hôpital qui sera chargé en collaboration avec M. Debroise d'en établir les plans ; la municipalité tient en réserve une somme de quatre cents mille francs environ pour cette réalisation très prochaine.

L'extension de la Maternité sera envisagée dans les plans de cette formation.

La gestion de votre hôpital sera autonome ; il assurera en toute indépendance sa propre gestion avec une commission consultative - véritable conseil d'administration - chargée d'établir le budget, de passer les marchés, de donner ses avis sur son fonctionnement en vue de donner satisfaction à tous les besoins de la population. À cet effet, la commission consultative comprendra, outre le chef de la Région, président, et du chef des Services Municipaux, vice-président, un ou plusieurs représentants de la Chambre de Commerce, de la Chambre d'Agriculture, du troisième Collège, de la Commission municipale, du groupement des familles nombreuses, des membres techniques comme l'ingénieur municipal, le receveur municipal, le médecin chef du Service de Santé régional, le major de la garnison et un médecin étranger à l'hôpital.

Des délégués de la commission pourront être chargés d'une mission de vérification et de contrôle dans tous les services qui leur seront grands ouverts.

Et M. Gaud insiste : « C'est votre hôpital, il a été fait pour vous, vous êtes chez vous ».

Évidemment l'administration centrale - la direction de la Santé et de l'Hygiène publique ainsi que la direction des Finances - se réserve un droit de regard et de contrôle sur votre budget. Nous interviendrons également, pour vous faire attribuer la subvention nécessaire à votre bon fonctionnement. Cette subvention est de sept cent vingt mille francs par an.

Si en fin d'année, votre budget s'équilibre par des excédents, vous pourrez prévoir un petit budget additionnel destiné aux agrandissements, aux améliorations, aux embellissements à apporter à votre hôpital.

Cette formule de gestion autonome est appliquée dans la plupart des hôpitaux de France et au Maroc dans les hôpitaux de Casablanca, l'hôpital européen et l'hôpital indigène - avec une commission consultative musulmane - ceux de Port-Lyautey, Agadir et Berrechid.

- La population, insinuons-nous, trouve un peu excessifs les nouveaux tarifs de l'hôpital.

- Les hôpitaux, nous répond, le directeur de la Santé et de l'Hygiène publiques sont en général dans la métropole et dans les grandes villes, réservés à la clientèle peu fortunée ; ceux qui ont les moyens se font soigner à domicile ou dans les cliniques. Si nous examinons les tarifs de votre hôpital nous

trouvons le tarif de 27 Fr. par jour pour les malades traités au compte de la Municipalité et de l'État, ce tarif est au-dessous du prix de revient de la journée d'hôpital ; celui de 30 à 36 Fr. pour les petits payants et de 54 Fr. pour les malades traités en chambre particulière, plus les honoraires du corps médical fixés à 10 Fr. par jour.

Ces tarifs, croyez-moi, sont bien inférieurs en ce qui concerne la classe plus élevée à ceux pratiqués dans les cliniques.

Je crois pouvoir en outre de vous assurer que ses tarifs vont être réduits de 10 % pour nous conformer à l'esprit des décrets-lois.

Les malades sont évidemment sous la surveillance et la responsabilité du personnel médical de l'hôpital, ce qui n'empêche pas le médecin habituel de l'hospitalisé de venir voir son client et de s'entendre le cas échéant avec son confrère pour la direction d'un traitement.

Tel qu'il est conçu, je crois, termine M. Gaud, que le nouvel hôpital civil de Fez, doté des derniers perfectionnements, avec un personnel d'élite doit donner toute satisfaction à la population.

C'est « votre hôpital », il vous appartient, vous pourrez suivant les besoins et les circonstances y apporter les aménagements et les améliorations nécessaires, par la suite ... Comptez sur toute la bienveillance de la direction du Service de Santé pour vous conseiller, diriger vos débuts et vous aider au besoin »

Fermée depuis février 1935, il apparaît rapidement que la Maternité Andrée Saint ne ré-ouvrira pas dans ses locaux du boulevard Ducla. Depuis qu'elle est fermée ... les femmes font toujours des enfants ! et lorsqu'elles n'accouchent pas à leur domicile, elles peuvent enfanter dans le nouvel Hôpital Auvert, d'abord dans la partie militaire, puis dans le nouvel hôpital civil, après la signature du dahir du Sultan du 27 avril 1935 qui donnait une existence légale à la partie civile qui ouvre le 1er septembre 1935.

Les conditions de confort et de sécurité sont équivalentes à celles qui étaient proposées à la Maternité Andrée Saint. Une sage-femme, une infirmière, sous la haute autorité du médecin-colonel Salinier et deux aides soignantes suffisent à assurer le service qui nécessitait dix-sept personnes à la Maternité Andrée Saint. L'économie de personnel et de frais de gestion est donc sensible.

En effet le Dr Salinier dirigeait, avec une compétence indiscutée, l'ancienne maternité du premier Hôpital Auvert, et depuis la fermeture de la Maternité Saint, c'est lui qui assure « bénévolement » (en plus de ses fonctions de chirurgien), la direction du service des accouchements du nouvel Hôpital Auvert. Les femmes ne tarissaient pas d'éloges sur les qualités humaines et professionnelles du Dr Salinier.

La maternité a été installée à droite de l'entrée. J'y suis né, comme beaucoup d'anciens de Fès et les différents gestionnaires de l'Hôpital Ghassani (nom actuel de l'hôpital Auvert) ont régulièrement la visite des « anciens natifs d'Auvert ». Nous sommes toujours accueillis très gentiment. Nous les en remercions.